

## Bulletin d'information de la Ctrip, n° 12, 13 janv. 2009

### Table des matières

Votation du 8 février : Le PST appelle à voter non à la reconduction des accords de libre circulation : Non à l'auto-exploitation! .....	2
En campagne contre la libre circulation, Christoph Blocher rompt avec l'économie .....	3
La chute inévitable des corbeaux.....	5
Pour l'USS, la libre circulation permet d'éviter la baisse des salaires.....	6
« Genève a un besoin vital de la libre circulation » .....	7
Garantir la prospérité: protéger les salaires et les emplois .....	9
La campagne sur les bilatérales divise la classe politique .....	10
Un habitant sur trois de la suisse vient déjà de l'étranger !.....	13
Un oui pour la place économique suisse .....	14
Cette gauche qui dit non à la libre circulation.....	15
Le mythe du métallo bulgare et de la vendeuse roumaine .....	16
Séminaire des cadres UDC à Bad Horn : accords bilatéraux – adhésion sournoise à l'UE ..	18
Suisse : Les helvètes plutôt favorables à la libre circulation avec l'UE.....	19
« En cas de crise grave, l'abandon de la libre circulation est envisageable» .....	20
Les populistes suisses ne veulent pas de Roumains et de Bulgares .....	21
« Il faut discuter de faits et non d'émotions » .....	23
Libre circulation : des adversaires qui avancent masqués.....	26
Le travail des commissions tripartites porte ses fruits .....	27
Carburant de la croissance .....	28
Pari gagnant .....	30
Oui à la libre circulation .....	31

## **Votation du 8 février : Le PST appelle à voter non à la reconduction des accords de libre circulation : Non à l'auto-exploitation!**

19 décembre 2008

**Le parti rejette les politiques européennes et suisses de libéralisation du marché du travail. Elles bénéficient aux patrons plus qu'aux salariés. Il est temps de renforcer une législation sociale pour tous.**

Le 8 février, les Suisses voteront sur la reconduction des accords de libre circulation et l'extension des accords à la Roumanie et la Bulgarie. Si le PS et les syndicats comme Unia ou l'Union syndicale suisse (USS) ont décidé de soutenir ces accords comme les partis de droite (à l'exception de l'UDC qui s'oppose à la seule extension) et les milieux économiques, certaines forces à la gauche de la gauche comme les Communistes, l'UCPO (Union des cercles pour une politique ouvrière), la Gauche valaisanne alternative, la Gauche anticapitaliste ou le MPS veulent s'y opposer. Au niveau national, le Parti suisse du Travail a aussi décidé lors de son Comité central du 6 décembre de rejoindre le front du refus. Ses arguments? Le parti ne se reconnaît pas dans le grand marché du travail européen, consacré par le Traité de Maastricht en 1991. Celui-ci permet la mise en concurrence généralisée des travailleurs au détriment des droits acquis par ces derniers depuis longtemps et au prix de luttes dans le cadre national. Le PST parle ainsi d'une «libre exploitation des personnes». «Dumping salarial et social, pression sur les salaires, chômage, attaque aux droits syndicaux en sont les conséquences pour les travailleurs, «nationaux» ou étrangers, dans tous les pays d'Europe, à commencer par les nouveaux pays membres de l'Union européenne», souligne le parti. Dans ces conditions, dire oui à la libre circulation des travailleurs revient à avaliser non une amélioration du sort des salariés ou des avancées en matière de droits syndicaux, mais bien un moins-disant social au profit des patrons. Il est important de remettre en cause ce contre-modèle social défendu par l'UE. De plus, la libre circulation des personnes dans l'Union européenne s'accompagne fondamentalement de la construction d'un véritable mur de plus en plus infranchissable aux frontières extérieures de l'Union européenne, note le PST. «Un projet typiquement néo-colonial».

### **Un non qui n'est pas xénophobe**

Le Parti suisse du Travail considère aussi que la libre circulation des personnes a contribué ici en Suisse aussi à accentuer la pression sur les travailleurs. «Non accompagnée de véritables droits sociaux et syndicaux, la «libre circulation des personnes» a déplacé le rapport de force en faveur du patronat, suisse et européen, pour qui «l'ouverture à l'Union européenne» est un alibi pour toutes les contre-réformes néo-libérales opérées sur le dos des travailleurs. Le patronat suisse ne s'y trompe pas, qui tente d'assurer à coup de millions le succès de l'accord de «libre circulation des personnes» en votation populaire», explique, dans un communiqué, le PST.

Le bilan des mesures d'accompagnement et de la mise en place de commissions tripartites reste à faire.

Le Parti tient aussi à souligner qu'il prend clairement ses distances par rapport au non xénophobe de certains secteurs de la droite nationaliste. «Celle-ci n'a jamais défendu et ne défendra jamais le renforcement des droits sociaux et syndicaux. Son opposition à l'accord de libre circulation des personnes est dictée par la nécessité d'énoncer des boucs-émissaires autant que par une bonne dose d'opportunisme politicien (à preuve le retournement de Christoph Blocher, qui avait dans un premier temps retenu ses troupes de lancer le référendum)», précise ainsi Leo Schmid du secrétariat central du PST. «Nous appelons donc à voter non, sur une base internationaliste à la reconduction et à l'extension de l'accord le 8 février», conclut le secrétariat central.

## **En campagne contre la libre circulation, Christoph Blocher rompt avec l'économie**

Mardi 6 janvier 2009

**La campagne en vue du 8 février bat son plein. Hier, l'ex-conseiller fédéral a prôné le non, à la tête d'un comité «de l'économie et des arts et métiers». Alors que les milieux de l'économie militent en bloc pour le oui...**

La campagne «éclair» sur la libre circulation des personnes, soumise à votation le 8 février prochain, bat son plein. La mobilisation est très forte: tant du côté des partisans que de celui des opposants, les comités se multiplient. Ainsi, cette semaine, le camp du oui se présentera en ordre dispersé: la droite, les milieux de l'économie, puis la gauche défendront à tour de rôle la reconduction et l'extension de la libre circulation à la Roumanie et à la Bulgarie.

Mais le camp du non, réunissant l'UDC, l'Union démocratique fédérale (UDF), la Lega tessinoise et l'ASIN, abat lui aussi plusieurs cartes. Le 30 décembre, l'UDC suisse choisissait en effet d'axer sa campagne contre la libre circulation autour du spectre d'une augmentation de la criminalité et des abus de toutes sortes. Hier, c'était au tour de Christoph Blocher et de son «comité interpartis de l'économie ainsi que des arts et métiers contre l'extension de la libre circulation des personnes» de compléter cet argumentaire, en se présentant comme le contrepoids des milieux de l'économie en Suisse, fortement engagés en faveur du oui.

Entouré notamment d'un entrepreneur lausannois, Philipp Stauber, jusque-là absent de la scène politique, et de la conseillère nationale Jasmin Hutter (SG), l'ex-conseiller fédéral a insisté cette fois-ci sur l'augmentation présumée du chômage et sur les coûts à charge des assurances chômage, maternité, invalidité et de l'aide sociale.

### **«Une menace vide»**

Tout en condamnant un «paquet antidémocratique» qui ne permet pas aux Suisses de se prononcer séparément sur la reconduction et l'extension de l'accord, le Zurichois a estimé que «la clause guillotine brandie par l'UE en cas de non ne constitue qu'une menace vide». Opposés à l'extension de l'accord à la Roumanie et à la Bulgarie, mais non pas à sa reconduction avec les Vingt-Cinq, les opposants affirment en outre qu'un refus du paquet n'empêcherait pas la Suisse, très convoitée, d'attirer la main-d'œuvre dont elle a besoin.

Surtout, Christoph Blocher, après avoir effectué plusieurs volte-face sur la question, ne s'est pas privé de voler dans les plumes des milieux économiques - comme *economiesuisse* - qu'il accuse de mener «une politique qui n'apporte des avantages qu'à quelques entrepreneurs individuels». De même, le Zurichois, ancien propriétaire d'EMS-Chemie, a également pointé du doigt les entrepreneurs UDC, à l'instar de Peter Spuhler, favorables à l'extension de la libre circulation à la Roumanie et à la Bulgarie.

Si l'UDC Suisse prône le non le 8 février, rappelons en effet que plus d'un tiers du groupe parlementaire s'oppose à la direction du parti, à l'enseigne d'un «comité pour la poursuite des accords bilatéraux et contre l'adhésion à l'UE».

### **Patrons ou politiciens?**

Demeure finalement cette interrogation: qui forme le «comité interpartis de l'économie et des arts et métiers» réuni autour de Christoph Blocher? La question s'impose, sachant qu'*economiesuisse*, l'Union patronale suisse, l'USAM, l'Union suisse des paysans et l'aile économique de l'UDC prônent le oui. Coprésidé par Christoph Blocher, cinq conseillers nationaux démocrates du centre - dont le chef de groupe Caspar Baader - et un député UDF, ce comité compte pour l'heure 68 membres, dont une vingtaine sont présentés comme «entrepreneurs».

Parmi eux figure notamment le conseiller national UDC et maître menuisier Toni Bortoluzzi, qui dirige une entreprise de moins de dix collaborateurs. Ainsi que Philipp Stauber, partenaire du réseau de consultants en entreprise Artis Alliance. A noter toutefois que ce dernier ne s'exprime qu'en son nom propre et non pas en celui d'Artis Alliance: l'un de ses associés, le Zougois Daniel Lütolf, se dit, lui, favorable à la reconduction et à l'extension de la libre circulation.

Du côté des milieux de l'économie, on affirme ne pas s'inquiéter de la démarche de Christoph Blocher. «Sur cet enjeu bilatéral, l'adhésion de nos cercles est unanime», note le directeur d'économiesuisse, Pascal Gentinetta. «Il est donc un peu fort de tabac de pointer des égoïsmes particuliers. D'ailleurs, au vu de la composition de sa présidence, ce comité apparaît davantage comme une représentation de politiciens.» Même son de cloche auprès de Peter Spuhler, patron de Stadler Rail: «Le comité de Christoph Blocher milite en son nom propre. Je respecte l'entreprise de Toni Bortoluzzi. Mais lui, par exemple, n'a aucune idée de l'industrie d'exportation.»

Valentine Zubler

## La chute inévitable des corbeaux

5 janvier 2009

Communiqué du PDC Suisse

**Une période difficile économiquement nous attend. Quelques politiciennes et politiciens torpillent la voie bilatérale et, comme les corbeaux sur leurs affiches, s'écroulent sur notre pays. Les idées du soi-disant comité économique sont marquées par une politique populiste de la peur. Elles sont dirigées contre notre économie et contre les intérêts des Suissesses et des Suisses. Nous avons besoin de la libre circulation des personnes avec l'UE et de l'ensemble des accords bilatéraux. De fausses allégations n'aident personne.**

Affirmation 1 des adversaires d'une économie saine : davantage de charges pour l'assurance-chômage à cause de la Roumanie et de la Bulgarie.

Le fait est que par l'accord sur la libre circulation des personnes, seuls les Roumains et les Bulgares possédant un contrat de travail valide peuvent venir en Suisse. Sinon, les règles actuelles restent applicables et valables. Sans avoir travaillé en Suisse, pas d'accès aux prestations chômage! Par ailleurs, la libre circulation des personnes a permis à notre économie au cours des dernières années d'atteindre une croissance annuelle de près de 3%. Environ 250'000 emplois ont ainsi été créés. L'immigration est même favorable à la croissance de l'économie suisse.

Affirmation 2 des adversaires d'une économie saine : suite à un non de la Suisse à la libre circulation des personnes, l'UE ne dénoncera jamais les accords bilatéraux avec la Suisse.

Le fait est que, suite à un non, la Suisse elle-même devra dénoncer les accords en raison de l'article 25, paragraphe 4 de l'ALCP, contenant la «clause guillotine» et qui aura pour conséquence de mettre fin automatiquement à tous les accords bilatéraux sectoriels. Séparer la reconduction et l'extension de l'accord sur la libre circulation des personnes, comme le réclament les opposants, est utopique. L'UE n'acceptera jamais que deux de ses États membres soient traités différemment.

Affirmation 3 des adversaires d'une économie saine : même sans Bilatérales, l'économie suisse pourra recruter le personnel approprié.

Le fait est que les conditions seront beaucoup plus difficiles. Nous bénéficions actuellement grâce aux différents accords avec l'Union européenne de conditions de recrutement optimales et quasiment similaires aux États membres. Un non signifierait : plus d'obstacles, plus de papier et d'isolement. Un aspect important que les opposants oublient totalement: que se passera-t-il avec les 400'000 Suissesses et Suisses vivant dans l'UE? L'accord offre en effet aux ressortissants suisses l'égalité des chances et l'égalité d'accès au marché du travail de l'UE ainsi que la possibilité de s'installer dans l'UE à des conditions moins contraignantes.

[http://www.cvp.ch/fr/documents/la chute inevitable des corbeaux docdetail--0--0--1--5427.html](http://www.cvp.ch/fr/documents/la_chute_inevitable_des_corbeaux_docdetail--0--0--1--5427.html)

## **Pour l'USS, la libre circulation permet d'éviter la baisse des salaires**

6 janvier 2009

**La libre circulation des personnes avec l'Union européenne n'est pas un thème prioritaire pour l'Union syndicale suisse (USS). Mais elle assure y accorder de l'importance, notamment pour garantir les salaires.**

Hier matin à Berne, l'USS a présenté ses priorités pour l'année 2009. La poursuite de la libre circulation des personnes avec l'UE et son extension à la Roumanie et à la Bulgarie n'y figuraient pas. Les explications de Daniel Lampart, économiste en chef de l'USS.

***Alors que l'économie se mobilise pour la libre circulation, l'USS n'en fait pas une priorité pour 2009. Pourquoi?***

Nos exigences sont connues, notamment en matière de mesures d'accompagnement. Nous avons fait le bilan de ce que nous avons obtenu et estimons, sur cette base, qu'un oui s'impose le 8 février. Nos priorités, elles, portent sur toute l'année.

***Vous vous battez pour un haut niveau des salaires, tout en soutenant la venue de main-d'œuvre étrangère concurrente et moins chère. N'est-ce pas contradictoire?***

Lors des deux précédentes décisions sur la libre circulation des personnes, nous avons introduit des mesures d'accompagnement pour «protéger» les salaires. Nous avons pointé du doigt les lacunes en vue de ce troisième scrutin de février, et estimons que ces lacunes ont maintenant été compensées. Avec les mesures d'accompagnement, le dumping salarial peut être évité.

***Mais un non le 8 février ne donnerait-il pas encore plus de garanties de maintien du niveau des revenus? Une main-d'œuvre concurrente et pas chère n'aurait ainsi plus accès à notre marché du travail...***

Au contraire, si les accords bilatéraux devaient tomber, ce serait pire. La pression sur les salaires augmenterait à coup sûr. L'économie suisse a besoin de relations stables et formalisées avec l'UE, ce que procurent les bilatérales. Si nous n'avons plus cela, nous risquons des délocalisations ou que les entreprises suisses doivent baisser les prix. Ce qui se répercuterait sur le niveau des salaires. Avec la libre circulation des personnes, les salaires sont donc plus élevés que sans.

***Un comité comprenant des syndicalistes prône pourtant le non, pour «la défense des salaires». Les syndicats sont-ils divisés?***

Absolument pas. Ce comité est composé des personnes s'exprimant à titre individuel. Tous les syndicats membres de l'USS sont pour la reconduction et l'extension de la libre circulation. Nous avons eu des discussions détaillées. Il a fallu démontrer par A + B qu'un oui est bon pour la Suisse. Nos membres en sont maintenant convaincus.

***Faire campagne avec les milieux économiques, que vous n'avez pas ménagés ce matin, ne brouille-t-il pas votre message?***

Permettez-moi de vous reprendre. Nous ne faisons pas campagne avec eux, mais nous sommes simplement arrivés à la même conclusion.

***Il n'y a donc pas de mariage de raison jusqu'au 8 février?***

Non. Chacun défend simplement sa position auprès de sa base. Il n'y aura donc pas non plus de divorce après le 8 février...

ROMAIN CLIVAZ

## **L'entrepreneur Blocher seul, ou presque, contre l'économie**

Un refus de l'extension de la libre circulation des personnes à la Roumanie et à la Bulgarie «rendrait service à l'économie». Fort de cette certitude, un comité de la droite dure emmené par Christoph Blocher appelle à voter «non» le 8 février. Une semaine après l'aile politique de l'UDC, un sous-comité formé d'entrepreneurs et de représentants des Arts et métiers s'est lancé à son tour dans la mêlée.

L'accord sur l'extension de la libre circulation est un «produit de la haute conjoncture», a critiqué l'ex-conseiller fédéral hier, devant la presse. Et pourtant il s'agit d'un accord qu'il avait lui-même négocié lorsqu'il dirigeait le Département de justice et police.

Après une longue valse-hésitation, Christoph Blocher juge aujourd'hui que la libre circulation avec la Roumanie et la Bulgarie va entraîner une hausse du chômage en Suisse. Les charges pesant sur l'AI et les institutions d'aide sociale «s'alourdiront considérablement», d'après lui.

Un refus de l'accord avec Bucarest et Sofia ne mettra pas en péril les bilatérales avec l'Union européenne, a assuré le Zurichois. «La clause guillotine est une histoire à dormir debout, une menace vide.»

Alors que le comité de l'économie favorable à la libre circulation compte nombre de poids lourds parmi les patrons, Christoph Blocher est apparu plutôt esseulé. Hormis la conseillère nationale Jasmin Hutter (SG), seuls le député au Grand Conseil bernois Andreas Brännigan (UDF) et l'entrepreneur vaudois Philipp Stauber, consultant, entouraient le Zurichois. Qui a par ailleurs refusé de chiffrer son engagement dans la campagne.

(ats/rh)

<http://www.tdg.ch/actu/suisse/uss-libre-circulation-permet-eviter-baisse-salaires-2009-01-05>

---

## **« Genève a un besoin vital de la libre circulation »**

8 janvier 2009

### **Le Conseil d'Etat sort ses chiffres pour tenter de convaincre les Genevois de voter oui le 8 février.**

«Le Conseil d'Etat considère que la reconduction de cet accord et son extension comme vitales pour notre canton et notre région.» A entendre David Hiler et ses pairs, la libre circulation des personnes, ce n'est que du bonheur.

Elle n'aurait apporté que des bénéfices à Genève: croissance économique exceptionnelle, diminution du taux de chômage, meilleure protection des travailleurs. Hier, quatre conseillers d'Etat ont martelé leur slogan. Il serait suicidaire de refuser, le 8 février, la reconduction et l'extension de l'Accord sur la libre circulation des personnes à la Roumanie et à la Bulgarie.

De fait, toutes les statistiques démontrent que la libre circulation n'a en tous les cas pas nui à l'économie du canton. Entrée en vigueur en 2002, la libre circulation a été appliquée par étapes. 2007 a ainsi vu la suppression des contingents et des zones frontalières.

### **Le boom de l'économie**

Pour Pierre-François Unger, les accords bilatéraux avec l'Union européenne sont un moteur fantastique pour la croissance du canton. «Entre 2007 et 2008, 10 000 nouveaux emplois ont été créés, un chiffre historique», rappelle le patron de l'Economie.



Avec ses 290 000 emplois pour 450 000 habitants, le canton détient un record mondial de densité en postes de travail. «Il y a en réalité 60 000 postes de travail de plus que de personnes en âge de les occuper à Genève», poursuit le conseiller d'Etat. Ce qui explique pourquoi, depuis toujours, le bassin d'emplois genevois est régional, transfrontalier.

Concrètement, 95 000 personnes travaillent à Genève sans y habiter (lire ci-dessous). «Genève est trop petite pour vivre intra-muros», plaide le magistrat.

### **Indispensable à la région**

Robert Cramer place la focale sur la région. Dire non le 8 février, ce serait, selon lui, renoncer à construire l'agglomération franco-valdo-genevoise.

«Il est évident qu'un refus à la libre circulation donnerait un message particulièrement négatif à nos voisins français, conclut le responsable du Département du territoire. Et je ne crains pas de dire qu'il mettrait en péril la réalisation d'infrastructures comme le CEVA.»

ÉRIC BUDRY

### **50 000 frontaliers**

Si les Genevois craignent vraisemblablement peu une invasion de Bulgares et de Roumains, beaucoup redoutent la concurrence que font peser les travailleurs frontaliers sur le marché de l'emploi local. François Longchamp s'est donc particulièrement attaché à répondre à ces craintes.

Première évidence, la formidable croissance du nombre de frontaliers actifs (+10 000 en quatre ans) n'a pas empêché le taux de chômage de chuter durant la même période. En 1997, il n'y avait certes que 25 677 frontaliers occupant un poste de travail. Mais le chômage atteignait 7,8% (contre 5,7% fin 2008 pour 50 000 travailleurs frontaliers).

L'économie genevoise continue en réalité à faire ce qu'elle a toujours fait. Lorsqu'elle a besoin de bras et de cerveaux, elle va les chercher où elle les trouve. Et quand l'emploi périclité, le nombre de travailleurs frontaliers diminue.

Le chef du Département de la solidarité et de l'emploi insiste également beaucoup sur les moyens mis en œuvre pour empêcher le dumping salarial. «Le risque de sous-enchère salariale n'est pas lié directement à l'accord sur la libre circulation, note François Longchamp. En revanche, il nous a apporté de nouveaux outils d'intervention.»

Grâce aux mesures d'accompagnement, toutes les demandes de permis de travail pour un employé de l'Union européenne sont contrôlées. Et lorsque des abus manifestes et répétés sont constatés, l'Etat peut étendre la convention collective à l'ensemble du secteur ou peut imposer des salaires minimaux.

«Globalement, les travailleurs de ce canton bénéficient ainsi d'une meilleure protection», termine le conseiller d'Etat.

(eby)



## **Garantir la prospérité : protéger les salaires et les emplois**

**Des représentant-e-s du PS, des Verts et du PCS ont présenté aujourd'hui à Berne leurs arguments en faveur d'un oui, le 8 février, à la libre circulation des personnes. Le Comité interpartis est ainsi convaincu que le maintien d'une bonne coopération avec notre principal partenaire économique garantit notre prospérité. L'économie suisse gagne un franc sur trois grâce à ses relations avec l'Union européenne. Sans accords bilatéraux, des places de travail seront fragilisées et il sera difficile de maintenir le niveau des salaires. Alors qu'en Suisse aussi, la récession s'installe, ce n'est surtout pas le moment de se livrer à des expérimentations hasardeuses. Raison pour laquelle le PS, les Verts et le PCS appellent à cliquer un oui dans l'urne au début du mois prochain.**

Le maintien de bonnes relations transfrontalières est d'autant plus indispensable en période de crise. Jusqu'ici, les accords passés avec l'Union européenne ont été profitables à la Suisse. L'étroite collaboration avec notre principal partenaire économique a nourri la croissance et permis la création de 250'000 places de travail.

Afin de préserver les salaires et les conditions de travail suisses, les partenaires sociaux ont introduit des mesures d'accompagnement comme l'a souligné le président du PS Christian Levrat: « grâce à ces mesures, le marché du travail n'a jamais été autant surveillé. Il faut s'en réjouir d'autant plus que cette surveillance va encore s'amplifier en cas de oui, le 8 février. Si le non l'emporte, c'est tout cet édifice protecteur qui sera remis en question. Ce serait particulièrement grave, vu l'état actuel de la conjoncture. »

Conseiller exécutif du canton de Berne et directeur de l'économie publique, Andreas Rickenbacher a également fait état de son expérience positive: « les contrôles du marché du travail sont le principal instrument des mesures d'accompagnement. La grande majorité des entreprises se tiennent aux règles. Lorsque des infractions sont malgré tout commises, nous intervenons avec fermeté. Je suis convaincu que les mesures d'accompagnement contribuent à ce que les infractions restent marginales. Car il ne fait aucun doute qu'elles ont un caractère préventif. »

Et le président des Verts Ueli Leuenberger, de renchérir: « Je ne suis pas là pour défendre le point de vue patronal mais je les rejoins dans leur analyse selon laquelle un refus de l'extension des accords bilatéraux serait catastrophique pour la Suisse et, de mon point de vue, en premier lieu pour les personnes les plus précarisées. »

Enfin, la conseillère nationale du PCS Marie-Thérèse Weber-Gobet a rappelé que la dernière extension de la libre circulation des personnes n'avait pas débouché sur une immigration incontrôlée. Et il n'en ira pas autrement avec la Bulgarie et la Roumanie: « qui ne trouve pas de place de travail ne peut obtenir un titre de séjour. Approuver la libre circulation des personnes et son extension à la Roumanie et à la Bulgarie ne signifie donc pas ouvrir grand les portes à n'importe quel type d'immigration ! Le spectre d'une « invasion Rom » qu'agite l'UDC est donc totalement sans fondement. » S'agissant des assurances sociales suisses, elle a encore relevé que l'immigration en provenance de l'UE avait un impact plus positif que négatif.

Les Groupes socialiste et des Verts des Chambres fédérales se sont clairement positionnés et soutiennent à l'unanimité tant la poursuite que l'extension de la libre circulation des personnes. Le Comité interpartis «OUI à la libre circulation des personnes» est chapeauté par une co-présidence dont les membres sont les personnalités suivantes :

- Christian Levrat, conseiller national (FR), président du PS Suisse
- Ueli Leuenberger, conseiller national (GE), président des Verts
- Marie-Thérèse Weber-Gobet, conseillère nationale (PCS/FR)
- Mario Fehr, conseiller national (PS/ZH)
- Aline Trede, vice-présidente des Verts

## **La campagne sur les bilatérales divise la classe politique**

8 janvier 2009

**A l'instar de Bernard Soguel pour qui le canton a besoin des bilatérales, le Conseil d'Etat appelle à voter en faveur de la libre circulation des personnes. Les partis sont divisés.**

Elles mettent le feu aux esprits neuchâtelois, les votations fédérales du 8 février prochain. A savoir, la reconduction de la libre circulation des personnes entre la Suisse et l'Union Européenne (UE) et son extension à la Roumanie et à la Bulgarie. A Neuchâtel, sur fond de campagne électorale, l'échiquier politique éclate, car le combat n'est pas celui, traditionnel, de la gauche contre la droite. Partisans du «oui», les parlementaires UDC se sont récemment fait gifler par la base du parti. Parallèlement, le Parti libéral-radical prône le «oui» par le biais d'un comité mixte auquel de nombreuses «personnalités» se sont jointes, dont le président cantonal du Parti socialiste (PS). Avec Solidarités et les Verts, le même PS vient de s'unir à un comité de gauche en faveur des bilatérales. Comité auquel les populistes ont refusé de participer... Tout comme nombre de socialistes et de syndicalistes. Par delà ces unions et scissions, «la crise financière fait émerger les émotions et les clichés, contre toute raison», assure le chef du Département de l'économie, le socialiste Bernard Soguel. Qui tape du poing: «Le canton a besoin des bilatérales!». Entretien.

***En quoi le canton est-il particulièrement concerné par le renouvellement des accords bilatéraux et leur extension?***

Bernard Soguel: L'emploi, le pouvoir d'achat de la population neuchâteloise et son niveau de vie doivent être mis en lien avec les accords bilatéraux. Le canton de Neuchâtel exporte 90% de ce qu'il produit: il est donc totalement dépendant des marchés étrangers.

***Quels effets les bilatérales ont-elles eu sur le canton?***

Les bilatérales ont permis l'ouverture de marchés où se vend ce que la population neuchâteloise fabrique. Elles ont fortement contribué à une augmentation significative de la population: Neuchâtel compte 170 000 habitants, un record. Et bien entendu, des emplois ont été créés grâce à elles: nous comptons actuellement 90 000 places de travail, également un record. Les bilatérales induisent la maîtrise du chômage.

***Est-il important que Neuchâtel coopère avec l'Europe de l'Est?***

Oui. Tout simplement parce que la Bulgarie et la Roumanie sont des nouveaux marchés que nous entendons conquérir, d'autant plus que ces deux pays sont en pleine expansion. En vendant encore plus, nous serons en mesure de créer de nouveaux emplois.

***Vos adversaires craignent le dumping salarial. Existe-t-il des mesures cantonales pour le contrer?***

Bien entendu! Le Département de l'économie est muni d'un Office de surveillance dont six inspecteurs sont exclusivement chargés de contrôler le marché de l'emploi. Sachez qu'en 2001, avant les bilatérales, il n'y en avait qu'un. Et puis nous collaborons étroitement avec la Commission tripartite (inscrite dans la législation fédérale sur les accords bilatéraux, nldr) chargée de l'observation du marché du travail et de la mise en oeuvre des mesures d'accompagnement liées à la libre circulation des personnes. Ensemble, nous nous donnons beaucoup de mal pour attraper les fraudeurs. Les contrôles s'avèrent efficaces. Par exemple, nous savons que 26% des travailleurs détachés ne sont pas en ordre: il a bien fallu les détecter! Nous avons aussi coincé des entreprises. Neuchâtel est d'ailleurs souvent critiqué par d'autres cantons, plus libéraux et plus tolérants avec le patronat.

***Yvan Perrin assure que la corruption en Bulgarie permet de se payer un passeport et que nous risquons d'accueillir des personnes peu recommandables. Qu'en dites-vous?***

C'est ridicule! Il faudrait que M. Perrin renouvelle ses idées. En 2004, l'UDC et M. Perrin en tête garantissaient que la Suisse serait envahie par les polonais... Et j'en ai marre que l'on

compare les gens à des animaux: après les moutons, les corbeaux. C'est un comble quand on sait que le canton et la Suisse dépendent de l'étranger et des étrangers!

**Pourquoi brandir la «clause guillotine» plutôt que de promouvoir ce que la libre circulation des personnes peut apporter à Neuchâtel?**

Nous expliquons aux gens ce que signifient les bilatérales pour le canton tout en leur parlant de la «clause guillotine». En cas de refus le 8 février prochain, l'UE ne tardera pas à couper la tête de la Suisse, j'en suis certain. A Bruxelles comme en Franche-Comté où je me rends régulièrement, les politiciens s'interrogent sur notre statut. Les pays devenus récemment membres de l'UE également. Il faut arrêter de se croire indispensable.

**Etablissez-vous un lien entre la crise financière et les votations de février?**

Avant la crise financière, je pensais que nous gagnerions facilement ces votations. Maintenant, ce sera plus compliqué. Il s'agit de ne pas ajouter une crise à une autre. La crise financière va bientôt se transformer en crise économique: les conséquences seront très violentes. Je crains une suicidaire attitude de repli sur soi incitant à refuser les bilatérales. Si c'était le cas, nous nous couperions totalement des marchés: une terrible catastrophe!

ISABELLE STUCKI

Note : «Libre circulation des personnes entre la Suisse et l'Europe: faut-il tout arrêter?» Débat public, le 14 janvier, 20h, P'tit Paris, La Chaux-de-Fonds.

**La gauche unie a des fissures**

«La gauche voulait s'afficher clairement. De sorte que nous avons créé un Comité de gauche militant pour un «oui» au renouvellement des bilatérales et à leur extension», expose la conseillère nationale écologiste Francine John. Mardi, devant la presse, Solidarités, les Verts et les socialistes ont fait part de leurs motivations. Sans le POP. «Les contrats de travail temporaires établis par les entreprises de location de services se multiplient. La main-d'oeuvre se voit fragilisée et son sentiment de peur augmente», garantit Francine John, qui en déduit: «La présence de frontaliers sur le marché du travail expose notre région à un vote émotionnel.» D'où une campagne de gauche visant à mieux expliquer les enjeux des prochaines votations. Tout comme les représentants du Parti socialiste, le porte-parole de Solidarités, Henri Vuilliamenet défend un «oui» sans ambiguïtés. «Ensemble, quelle que soit leur nationalité, les travailleurs doivent lutter contre la politique patronale du dumping salarial.» Président cantonal du POP, Denis de la Reussille partage cette opinion critique. Il indique que les avis des militants populistes étaient trop fractionnés pour que la section rejoigne le Comité de gauche. «Le Comité central du Parti suisse du travail et du POP prônent le «non». Les militants neuchâtelois auront le libre choix.» Le populiste reprend: «Mon approbation n'est pas candide. L'évolution de cette Europe néolibérale ne me satisfait pas. Les travailleurs doivent être mieux protégés et bénéficier davantage de CCT et les contrôles doivent augmenter, même si dans le canton, il n'y a pas eu de scandaleux abus.» En 2008, la commission tripartite chargée de l'observation du marché du travail a publié une enquête<sup>1</sup>. Cette dernière montre que, malgré une forte augmentation de la main-d'oeuvre frontalière, la libre circulation des travailleurs n'a pas entraîné une sous-enchère salariale dans le secteur de l'horlogerie. Un résultat d'autant plus intéressant que ce secteur fournit près de 40% des emplois industriels du canton. Alors que la Commission tripartite vient d'appeler la population neuchâteloise à accepter les bilatérales et leur extension, son président Raymond Spira souligne qu'en 2008, «plus de six cents contrôles ont été effectués. Ils nous ont permis de régler des situations illégales. Mais de plus amples moyens sont nécessaires, afin de mieux protéger les travailleurs et travailleuses du canton.» Pourtant, selon M. Spira, «les socialistes qui se revendiquent du Comité ouvrier contre la libre exploitation du travailleur<sup>2</sup> auraient tort de sous-estimer ce que les bilatérales ont permis d'obtenir en matière de surveillance du marché de l'emploi. N'oubliez pas que les deux tiers de la Suisse sont à droite. Et que le patronat n'aime pas forcément être inspecté...»

ISABELLE STUCKI

Notes : <sup>1</sup> Lire l'enquête effectuée dans le secteur de l'horlogerie: [www.ne.ch/commissiontripartite](http://www.ne.ch/commissiontripartite)

<sup>2</sup> Nous avons contacté l'un d'entre eux: il ne souhaite plus s'exprimer dans la presse.

## **Libre circulation des personnes : la population souhaite garantir l'emploi et la prospérité**

**Le PS prudemment optimiste à la lecture du sondage en vue du prochain scrutin fédéral publié ce jour. Il juge qu'une majorité se dessine en faveur de la reconduction et de l'extension de la libre circulation des personnes. La majeure partie des personnes interrogées reconnaît ainsi l'impact positif des accords bilatéraux sur la prospérité de la Suisse ainsi que sur la protection des salaires et des places de travail. D'ici le 8 février, le PS entend bien mettre à profit la campagne pour faire en sorte que cette tendance se confirme dans les urnes.**

« L'enquête démontre que la population suisse est loin d'être dupe de la campagne anxigène menée par les adversaires de la libre circulation des personnes. Leurs visées pyromanes vont faire long feu », se félicite le président du PS Christian Levrat. « Notre économie dépend des accords bilatéraux : nous gagnons un franc sur trois grâce à notre coopération avec l'Union européenne. Ces accords ont nourri la croissance, permis de créer 250'000 places de travail et l'introduction des mesures d'accompagnement contre le dumping salarial et social. Nous ne pouvons pas nous permettre de tout remettre en jeu en votant non le 8 février. »

Le maintien de bonnes relations avec l'Union européenne est d'autant plus indispensable en période de crise. Celle qui a touché les marchés financiers a amplement démontré qu'une économie globalisée ne connaissait pas de frontières et que les plans - de sauvetage ou de relance – devaient être coordonnés. Jusqu'ici, les accords passés notre principal partenaire économique nous ont été particulièrement profitables.

En outre et afin de préserver les salaires et les conditions de travail suisses, le PS et les syndicats ont imposé l'introduction de mesures d'accompagnement. Grâce à ces dernières, le marché du travail n'a jamais été autant surveillé : quotidiennement, 150 inspecteurs parcourent tout le pays. Dès 2010, il y en aura même 180 qui mèneront – chaque année – 27'000 contrôles (22'500 aujourd'hui). Ils vérifient notamment les salaires et la durée et les temps de travail. Les employeurs qui ne respectent pas les règles sont frappés d'amendes, des sanctions qui portent leurs fruits. Rejeter la reconduction et l'extension de la libre circulation des personnes reviendrait à abandonner ces mesures qui représentent un progrès social considérable.

## **Un habitant sur trois de la suisse vient déjà de l'étranger !**

9 janvier 2009

**La libre circulation des personnes a déclenché durant les sept ans écoulés une vague d'immigration sans précédent en Suisse. Aujourd'hui déjà, les étrangers, naturalisés et frontaliers représentent plus de 32% de la population suisse. Le Conseil fédéral doit enfin stopper cette immigration incontrôlée!**

La population étrangère vivant en Suisse a constamment augmenté depuis 2002, année de l'introduction de la libre circulation des personnes. Le nombre d'Allemands résidant dans notre pays a presque doublé. Notamment depuis la levée des contingents en 2007, la Suisse a subi un afflux exceptionnel d'étrangers. Si la libre circulation est maintenue dans sa forme actuelle et, surtout, si elle est étendue à d'autres pays, le plafond des deux millions d'étrangers habitant en Suisse sera crevé en 2013. Aujourd'hui déjà, une personne sur trois habitant ou travaillant en Suisse vient de l'étranger. La capacité d'accueil de notre pays est à bout. Il est grand temps que le gouvernement assume ses responsabilités et mette fin à cette immigration incontrôlée.

Il y a encore d'autres raisons importantes de rejeter le projet de libre circulation des personnes le 8 février 2009 :

- d'une part, l'extension de l'accord de libre circulation aux pays extrêmement pauvres que sont la Roumanie et la Yougoslavie augmentera la pression sur les salaires. La situation sur le marché du travail se tendra surtout au détriment des salariés suisses. Le clivage de prospérité entre la Suisse et les pays de l'UE, tout particulièrement ceux d'Europe centrale et de l'Est, est énorme, si bien que l'extension de la libre circulation des personnes entraînerait un fort nivellement par le bas dans notre pays.
- d'autre part, l'extension de la libre circulation des personnes entraînera une augmentation de la criminalité par analogie à ce que vivent l'Italie et l'Espagne. Le tourisme criminel des Roms établis dans des camps de l'autre côté des frontières suisses sera facilité et les bandes criminelles organisées d'Europe de l'Est pourront renforcer leurs activités chez nous.

Un non dans l'urne est la seule réponse à donner. Ce "paquet" antidémocratique doit être renvoyé à l'expéditeur afin que nous puissions trouver une meilleure solution. Le Conseil fédéral a la tâche de défendre rigoureusement les intérêts de la Suisse, nos valeurs et notre identité nationale. Un projet qui apporte avant tout des problèmes comme l'augmentation du chômage et de la criminalité doit être catégoriquement refusé!

## Un oui pour la place économique suisse

9 janvier 2009

Communiqué de presse suite à la publication du sondage SSR SRG idée suisse sur la votation du 8 février 2009

**Le sondage SSR SRG idée suisse concernant la votation sur la reconduction et l'extension de la libre circulation des personnes donne le oui en avance de quelques points. Le PDC suisse va mettre tout en œuvre pour que cette tendance positive se confirme le 8 février 2009. Dans la phase finale de cette campagne, il va mobiliser toutes ses forces pour que la Suisse puisse continuer sur la voie bilatérale dans ses relations avec l'Union européenne.**

Le PDC suisse est convaincu que la voie bilatérale est une histoire à succès. Les accords bilatéraux se sont avérés très positifs pour notre pays. En période économique difficile, l'accord sur la libre circulation des personnes, le plus important accord d'un point de vue économique, est d'autant plus essentiel pour la place économique suisse.

Le bilan est positif : l'accord sur la libre circulation a permis une augmentation durable du produit intérieur brut de 1%, au minimum, cela représente 4 à 5 milliards de francs ! Les entreprises ont pu créer près 250'000 emplois en équivalents plein temps ces trois dernières années.

Aujourd'hui les mêmes craintes que lors de la précédente campagne pour l'élargissement en 2005 sont soulevées. Déjà à l'époque, ces craintes s'étaient révélées infondées. L'immigration s'est développée de manière contrôlée et s'adapte aux besoins de l'économie. Il n'y a pas eu de sous-enchère salariale systématique ou de «tourisme de la sécurité sociale».

La politique de la peur pratiquée une fois de plus par les opposants à la voie bilatérale est profondément irresponsable, sournoise et préjudiciable pour la Suisse.

[http://www.cvp.ch/fr/documents/un\\_oui\\_pour\\_la\\_place\\_economique\\_suisse\\_docdetail--0--0--0--1--5443.html](http://www.cvp.ch/fr/documents/un_oui_pour_la_place_economique_suisse_docdetail--0--0--0--1--5443.html)



## **Cette gauche qui dit non à la libre circulation**

9 janvier 2009

### **Un «comité ouvrier» appelle à voter non au nom de la sauvegarde des acquis sociaux.**

«Non à la libre exploitation des travailleurs!» L'affiche du «comité ouvrier» de gauche syndicale réuni hier à Genève, a d'emblée donné le ton. Sa campagne n'aura rien de commun avec celle du comité du Parti socialiste et des Verts, lancée le même jour, en faveur du oui.

Ce comité basé à Genève, créé à l'appel d'une frange de syndicalistes, de socialistes et des communistes genevois, appelle à voter non à la reconduction de la libre circulation des personnes. Une libre circulation qui n'est autre chose, à leurs yeux, que la liberté des patrons à pratiquer la sous-enchère salariale à leur guise.

Dans le collimateur du comité, qui compte une quarantaine de militants essentiellement en Suisse romande, la directive de «libre prestation de services», en usage au sein de l'UE, remet en cause les législations nationales et les conventions collectives de travail. Par exemple, en 2008, la Cour européenne de justice a donné raison à la Commission européenne qui avait porté plainte contre le Luxembourg. Celui-ci offrait aux travailleurs détachés les mêmes conditions qu'aux travailleurs locaux, contrevenant ainsi à la directive. «La réalité, clame Michel Zimmermann, du Syndicat des services publics (SSP), c'est que Bruxelles interdit de combattre le dumping.»

### **Contrôles «inefficaces»**

En Suisse, la loi sur les travailleurs détachés oblige les entreprises sous-traitantes ayant leur siège à l'étranger à respecter les conditions minimales de travail ayant cours en Suisse. Ils doivent aussi, et les syndicats y tiennent, annoncer la venue des travailleurs huit jours à l'avance, afin de permettre les contrôles. Mais pour combien de temps? Le comité pointe du doigt les pressions de Bruxelles afin d'abolir ce garde-fou.

Autre point, qui divise fortement à gauche, le système de contrôle. Le 15 décembre, alors que l'Union syndicale suisse (USS) confirmait son soutien à la voie bilatérale, son président, Paul Rechsteiner, rappelait que des contrôles efficaces, menés par des commissions tripartites - composées des représentants des autorités, des employeurs et des syndicats - chargées de traquer la sous-enchère sociale et salariale dans les branches concernées, constituait une exigence sine qua non au soutien de l'USS à la libre circulation. Préférant la lutte à l'intérieur du système, le syndicat a obtenu une hausse de 50% des contrôles pour les travailleurs détachés.

Mais l'extrême gauche souligne précisément la faiblesse de ces contrôles: «Le Seco reconnaît 24% d'abus en matière de sous-enchère salariale pour les entreprises contrôlées, ce qui est la pointe de l'iceberg», tonne Michel Zimmermann. «De plus, il n'existe pas de véritable sanction à l'encontre des entreprises, notamment celles qui sont extraterritoriales.» Reconduire la libre circulation «donnerait le prétexte aux patrons de rompre la paix du travail», renchérit l'enseignant socialiste genevois Albert Ador. Les syndicalistes de la gauche dure admettent qu'il est difficile d'apprécier les 24% d'abus en l'absence de comparaison par rapport à l'époque qui a précédé la mise en place de la libre circulation. Ils jugent pourtant que celle-ci «décuple les possibilités de mettre en œuvre une concurrence criminelle».

Ce n'est pas la première fois que la gauche anticapitaliste, minoritaire, se bat contre la libre circulation. Elle l'avait déjà fait en 2000, et en 2005 lors de l'élargissement à l'Est.



Qu'importe si la clause guillotine fait tomber les accords bilatéraux, aux yeux de ce comité pour qui l'UE est le moteur d'un démantèlement social à grande échelle.

Le même jour Christian Levrat, le président du PS, a averti qu'«un non affaiblirait, voire provoquerait la disparition du dispositif de contrôle des salaires». Quant à l'UDC, elle ne manque pas de jouer dans sa campagne sur la crainte de la précarisation de l'emploi pour attirer des militants de gauche.

Emmanuel Gehrig

<http://www.letemps.ch/template/suisse.asp?page=5&contenuPage=&article=247441&quickbar=>

---

## **Le mythe du métallo bulgare et de la vendeuse roumaine**

9 janvier 2009

**Jean-Claude Rennwald, conseiller national (PS/JU) et vice-président de l'Union syndicale suisse (USS), estime que la prolongation des accords bilatéraux sera bénéfique aux travailleurs.**

«On ne défend pas les travailleurs avec un non le 8 février prochain, mais en s'alliant avec les autres syndicats européens pour combattre le dumping social.» Ces propos d'une militante reflètent bien la philosophie qui règne au sein du mouvement syndical à propos de la reconduction de la libre circulation des personnes et de son extension à la Roumanie et à la Bulgarie, sur laquelle nous voterons le 8 février prochain. Après le Parti socialiste suisse (PSS), l'Union syndicale suisse (USS) et Unia, sa principale composante, ont récemment pris position en faveur de ce projet, essentiel pour l'avenir politique, social et économique de notre pays et pour nos relations avec l'Union européenne (UE).

Face à la libre circulation des personnes, qui fait partie d'un «paquet» de sept accords bilatéraux (obstacles au commerce, agriculture, transport ferroviaire, transports aériens, marchés publics, recherche) conclus entre la Suisse et l'UE, il convient de se poser au moins cinq questions:

Entrée en vigueur en 2002, la libre circulation a-t-elle eu de graves conséquences sociales? Durant les années 1990, avant l'intégration de la Suisse au marché européen de l'emploi, le taux de chômage en Suisse était nettement plus important qu'aujourd'hui. Certes, depuis quelques semaines, le recours au chômage partiel ne cesse de se développer, des entreprises annoncent des licenciements. Mais cette dégradation de la situation économique ne découle pas de notre intégration progressive au sein de l'UE. Elle est le produit de la politique calamiteuse menée par les grandes banques qui, comme UBS, ont fait des rendements à court terme le pilier central de leur action. La libre circulation n'a pas non plus entraîné un «envahissement» du pays, cela se saurait. Autant dire qu'il n'y a ni syndrome du métallo bulgare ni syndrome de la vendeuse roumaine. Cela restera un mythe, comme celui du plombier polonais.

Les mesures d'accompagnement permettent-elles de faire face aux risques de dumping social et de sous-enchère salariale? Mises en place en même temps que la libre circulation des personnes, ces mesures ont été améliorées de manière conséquente, grâce à l'action conjointe du PS et des syndicats. Les contrôles sur les chantiers et dans les entreprises seront renforcés. Unia a conclu une convention collective de travail (CCT) dans le domaine

du travail temporaire, où les rapports de travail sont très instables, et un contrat-type de travail (CTT) national s'appliquera à d'autres salariés en situation précaire, soit les travailleurs de l'économie domestique (personnel de maison). Le bilan relatif aux mesures d'accompagnement est donc positif. Ce qui n'empêche pas les syndicats de rester vigilants. Prochaines étapes: la protection des délégués syndicaux et des membres des commissions d'entreprises contre les licenciements et l'instauration d'un salaire minimum légal.

Ces accords constituent-ils un plus pour l'économie suisse? Le patronat prétend qu'un «non» le 8 février serait une catastrophe pour l'économie suisse. Le propos est exagéré. Il n'empêche que les accords bilatéraux ont eu un impact positif sur la croissance et donc sur l'emploi. Durant les années 1990, les difficultés économiques ont en partie fait suite au rejet de l'Espace économique européen (EEE), alors que la mise en œuvre des accords bilatéraux a coïncidé, dans les années 2000, avec une réelle phase de développement. Les accords bilatéraux ont facilité l'accès des industries suisses d'exportation (machines, chimie, horlogerie, agroalimentaire) au grand marché européen. Si les accords bilatéraux devaient tomber, il en résulterait de nouvelles difficultés, en particulier une aggravation du chômage.

La clause guillotine est-elle un coup de bluff? Le Conseil fédéral prétend qu'en cas de non le 8 février prochain, tous les accords bilatéraux passeraient à la trappe. Cette affirmation ne relève pas du chantage, car l'ensemble des accords bilatéraux forment un tout: l'un ne va pas sans les autres. L'Union européenne n'accepte aucune discrimination entre ses membres. Raison pour laquelle ce qui s'applique à l'Union à vingt-cinq doit aussi valoir pour la Roumanie et la Bulgarie.

Adieu l'adhésion? Parmi les proeuropéens, d'aucuns craignent que la multiplication des accords bilatéraux ne fasse le jeu des adversaires de l'adhésion à l'Union européenne. A long terme, le raisonnement n'est pas faux, car ces accords apportent nombre d'avantages à notre pays, surtout aux milieux économiques, mais laissent de côté l'acquis social communautaire et ne nous donnent aucun droit de décision sur notre avenir et sur celui de l'Europe. Mais à court et moyen terme, ces accords sont utiles à la Suisse. Et ce n'est pas une victoire de l'UDC et des nationalistes de tous poils, le 8 février prochain, qui créera un rapport de force favorable à la relance de l'adhésion!

Jean-Claude Rennwald

## **Séminaire des cadres UDC à Bad Horn : accords bilatéraux – adhésion sournoise à l'UE**

10 janvier 2009

**Comme le veut la tradition au début de chaque nouvelle année, les cadres UDC se sont retrouvés ce week-end pour leur séminaire annuel de Bad Horn (TG). Des parlementaires fédéraux, des représentants des partis cantonaux UDC ainsi que des conseillers d'Etat et des juges ont débattu avec des experts invités de la politique européenne. La question de savoir si la constante extension des accords bilatéraux n'équivaut pas à une adhésion sournoise à l'UE a tout particulièrement intéressé les participants, tout comme le rapport entre le droit international et le droit national.**

Plus d'une centaine de membres de l'UDC se sont réunis ce week-end à l'hôtel Bad Horn pour un séminaire de travail placé sous le titre de "La voie bilatérale, une adhésion sournoise à l'UE?". A côté de la direction du parti et de cadres des partis cantonaux, de membres de tribunaux et d'autres autorités, le conseiller fédéral UDC Ueli Maurer – en fonction depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2009 – a exposé la manière dont il va défendre les intérêts de la Suisse au gouvernement national.

Les automatismes sournois d'alignement sur l'UE et d'extension du droit européen à la Suisse, que déclenchent aujourd'hui les accords bilatéraux, ainsi que les tendances à la centralisation aussi bien dans l'Union européenne qu'en Suisse ont été examinés en détail dans le cadre d'exposés et de réflexions menées par des groupes de travail. Une question qui gagne constamment en importance, à savoir le poids croissant du droit international par rapport au droit national, a suscité de longues discussions. Les eurofanatiques de notre pays font preuve depuis des années d'une détestable obéissance par anticipation à l'égard de Bruxelles en imposant fort inutilement à la Suisse des réglementations UE. Cette attitude de soumission est extrêmement nocive à la souveraineté de notre Etat et met en péril les piliers de notre système juridique. La primauté du droit international par rapport au droit national mine la souveraineté de la Suisse et affecte durablement le crédit des règles de droit auprès de la population.

Il existe en Suisse divers milieux qui tentent sournoisement et traitreusement de court-circuiter la démocratie directe. Malgré les chantages grossiers exercés sur la Suisse, ces milieux approuvent avec empressement et sans aucun esprit critique tout ce qui vient de Bruxelles. Se moquant complètement de l'avis du peuple suisse – aujourd'hui comme hier, le souverain helvétique refuserait massivement dans l'urne une adhésion à l'UE – cette coalition du centre-gauche voit dans l'entrée de la Suisse dans l'Union européenne l'unique avenir pour notre pays. Et elle ne recule pas devant les mensonges et les tromperies pour atteindre cet objectif. La votation du 8 février 2009 nous donne une idée du danger auquel est exposée notre démocratie. Le peuple ne pourra donner qu'une seule réponse à deux questions distinctes. Un non à ce paquet anticonstitutionnel sera le signe clair et net que le peuple suisse refuse de se laisser leurrer et que les citoyennes et citoyens de ce pays veulent pouvoir exprimer clairement et fidèlement leur opinion.

## **Suisse : Les helvètes plutôt favorables à la libre circulation avec l'UE**

10 janvier 09

**Les Suisses sont plutôt favorables à la reconduction et à l'extension aux Roumains et aux Bulgares des accords de libre circulation avec l'Union européenne, soumis à un référendum le 8 février, selon un sondage paru samedi dans la presse helvétique.**

D'après le premier des deux sondages prévus sur ce scrutin par l'institut indépendant gfs.bern, 49% des habitants de la Confédération helvétique sont favorables à la reconduction des accords avec l'UE en vigueur depuis 2002 et à leur extension à ses nouveaux membres que sont la Bulgarie et la Roumanie. 40% s'y disent opposés tandis que 11% se déclarent encore indécis.

Le référendum revêt un caractère crucial pour les relations entre la Suisse, indépendante, et l'Union européenne. En cas de non, Bruxelles a menacé de remettre en cause la majeure partie de ses accords de coopération avec la Confédération, donnant des sueurs froides aux autorités de Berne.

La libre circulation, qui permet à des ressortissants européens de travailler en Suisse avait été approuvée à 56% par la population suisse lors du précédent référendum sur la question.

Comme alors, une grande partie de la droite populiste, première force politique du pays, a appelé à voter non le 8 février. La branche dure de cette droite anti-européenne et xénophobe met en avant le spectre d'une arrivée massive de travailleurs roumains et bulgares sur le petit territoire suisse confronté comme ses voisins à une profonde crise économique.

Berne ne cesse d'argumenter en sens inverse et de militer pour le oui, bien consciente des conséquences d'un non pour ses relations avec son premier partenaire commercial, alors que la moitié des revenus du pays provient de ses exportations.

Le sondage, réalisé auprès de 1201 personnes entre le 22 décembre et le 4 janvier, révèle par ailleurs que la partie romande de la Suisse est comme à son habitude majoritairement favorable aux accords (61%) tandis que la Suisse italienne, eurosceptique, est à 66% contre, explique le quotidien Le Temps.

Dans la partie alémanique, le oui l'emporte avec 47% contre 44% de non, ajoute-t-il.

<http://www.lalsace.fr/article/suisse-les-helvetes-plutot-favorables-a-la-libre-circulation-avec-l-ue---485199?symfony=854dc426dd33273e0b86c422df031cd4>

## **« En cas de crise grave, l'abandon de la libre circulation est envisageable »**

10 janvier 2009

**Depuis lundi dernier, l'ancien conseiller fédéral est entré en campagne pour le non le 8 février prochain. Au nom de l'économie.**

Christoph Blocher (UDC) ne soutenait pas le référendum contre la libre circulation. Mais maintenant qu'il a abouti, le Zurichois et son parti font campagne avec les opposants. Et il estime que la Suisse ne prend aucun risque en disant non le 8 février.

***Sur la libre circulation, avec vous c'est une fois oui, une fois c'est l'abstention, une fois c'est non. Votre non est-il définitif?***

Je comprends que l'on ne m'ait pas toujours bien compris. Pour résumer. Je suis favorable à la reconduction et suis opposé à l'extension à la Roumanie et à la Bulgarie. C'est ce qui m'a amené à prôner le «non» le 8 février. Le paquet noué par le parlement, qui lie la reconduction et l'extension, est indigne de notre démocratie.

***C'est pourtant vous qui aviez négocié l'extension. Vous n'êtes plus d'accord avec vous-même?***

J'ai négocié en tant que ministre, et pas en tant que personne. Et je n'ai pas mené les négociations à terme, n'étant plus au gouvernement. Sans briser le secret de fonction, je peux vous dire que je ne souhaitais pas négocier sur l'extension à la Roumanie et à la Bulgarie. Nous aurions pu, comme je le souhaitais, poser comme condition préalable à toute discussion que le différend fiscal avec l'UE soit résolu. Je n'ai pas été suivi au Conseil fédéral.

***Qu'est ce qui ne vous convient pas dans les textes soumis au vote?***

Il faut de meilleures possibilités d'expulsion. On doit pouvoir le faire, même si une personne n'a pas de domicile fixe dans son pays, par exemple les gens du voyage.

***Pourquoi la Suisse serait-elle envahie, alors que l'entrée sans visa est déjà possible?***

Regardez les discussions au sein de l'UE. Plusieurs pays ralentissent l'ouverture vis-à-vis des deux nouveaux membres. Nous n'échapperons pas à ce phénomène continental.

***Selon vous, le non serait «utile» à l'économie. Pourtant, l'ensemble des organisations soutient le oui. Ne vous sentez-vous pas un peu seul?***

Cela n'a rien de nouveau! En 1992, l'économie s'était déjà rangée comme un seul homme derrière l'entrée dans l'Espace économique européen (EEE). Mais les entrepreneurs ont aujourd'hui une vision à court terme. Pensez au pillage de nos assurances sociales, pour lequel nous devons tous, employés et employeurs, passer à la caisse.

***Soyez plus précis.***

D'une part, nous aurons beaucoup plus de chômeurs. Un Polonais, par exemple, touche environ 54% de son dernier salaire chez lui, contre 80% en Suisse. En Roumanie et en Bulgarie les taux sont encore plus bas. Pensez-vous que les gens vont rentrer? A cela s'ajouteront les prestations sociales comme l'assurance maternité, l'assurance invalidité ou encore l'aide sociale dans les communes.

***Mais n'est-il pas normal que ceux qui cotisent aient les mêmes droits que les Suisses?***

Bien sûr, mais là n'est pas le problème. Quand vous avez plus de monde qui vient, et qu'il y a moins de travail, il y a plus de chômage. Avant, nous n'avions pas de problèmes de recrutement et les étrangers qui n'avaient plus de contrat partaient. Maintenant nous devons les traiter comme des Suisses, soit assurer leur subsistance pendant plusieurs années, entre le chômage et l'aide sociale.

**Seriez-vous prêt à résilier complètement la libre circulation des personnes?**

Non. Mais cet accord est le fruit de la haute conjoncture. Si une crise grave devait arriver, nous devrions même envisager de la dénoncer complètement. Mais pas à présent.

**N'avez-vous pas peur des dégâts d'image en cas de non?**

C'est toujours la même histoire... Peut-être qu'auprès des politiciens il y aura des dégâts d'image, mais pas du côté des peuples européens, qui envient plutôt notre position.

Romain Clivaz

<http://www.tdq.ch/actu/suisse/cas-crise-grave-abandon-libre-circulation-envisageable-2009-01-09>

---

## **Les populistes suisses ne veulent pas de Roumains et de Bulgares**

10 janvier 2009

**Le 8 février, les Suisses se prononceront par référendum sur la reconduction de l'accord de libre circulation signé avec l'Union européenne (UE), qui permet déjà aux citoyens de 25 Etats membres de l'UE de travailler et de résider en Suisse, et, dans le même vote, sur l'extension de cet accord aux Bulgares et aux Roumains.**

C'est contre ce dernier point que l'Union démocratique du centre (UDC), parti nationaliste populiste arrivé en tête aux élections législatives de 2007 (29 % des suffrages), vient de lancer sa campagne. Des affiches montrant deux corbeaux noirs qui s'attaquent avec leurs becs pointus à la petite Suisse rouge à croix blanche, alors qu'un troisième volatile, en retrait, attend, ont été placardées. Avec ce slogan : *"Ouvrir la porte aux abus ? Non !"*

Après les moutons noirs qui symbolisaient les étrangers criminels à expulser, les potentiels travailleurs bulgares et roumains sont dans le collimateur de la droite populiste, qualifiés de *"main-d'oeuvre bon marché"*, source de chômage et de criminalité. Dans ces deux pays, *"les plus pauvres et les plus corrompus"* du continent européen, la plupart des habitants n'ont *"qu'une chose en tête : émigrer"*, affirme sur le site Internet de l'UDC Yvan Perrin, le vice-président du parti, qui brandit aussi la menace d'une invasion de Roms.

L'UDC est la seule formation politique d'importance à prôner le non lors de cette votation populaire. Largement majoritaires, les partisans du oui regroupent les socialistes, les partis de droite, les représentants des milieux économiques, du patronat et des syndicats, qui agissent en ordre dispersé. Des parlementaires et des entrepreneurs de l'UDC ont même rejoint ce camp. Tous estiment que le scrutin de février est capital pour la prospérité du pays, surtout en période de crise économique et de différend fiscal avec Bruxelles.

La Suisse a conclu une première série de sept accords bilatéraux avec Bruxelles, les "Bilatérales I", entrés en vigueur en 2002. Liés juridiquement, ces accords portent sur l'agriculture, les transports, la recherche, les marchés publics, la levée des obstacles techniques au commerce et la libre circulation. Si ce dernier venait à être rejeté par les urnes, tous les autres pourraient être annulés, selon une *"clause guillotine"* prévue dans les textes. A la mi-décembre 2008, Michael Reiterer, l'ambassadeur de l'UE à Berne, affirmait que Bruxelles n'hésiterait pas à l'appliquer en cas de vote négatif le 8 février.

## MENACE

Le gouvernement fédéral prend très au sérieux cette menace. Une brochure du Bureau de l'intégration (le service fédéral qui coordonne la politique européenne) rappelle que la Suisse gagne 1 franc sur 3 grâce à ses relations avec l'UE et qu'elle a toujours eu un besoin vital de main-d'oeuvre étrangère. *"Sans les étrangers, les hôpitaux, l'hôtellerie, la restauration et le secteur du tourisme seraient paralysés"*, peut-on lire.

Six ans après l'ouverture progressive du marché du travail, Berne estime que l'immigration est restée sous contrôle. Les contingents (en vigueur jusqu'en 2011) applicables à des pays comme la Pologne, la Hongrie ou la Slovaquie ont jusqu'ici suffi à la demande et les mesures de lutte contre le dumping salarial et social ont été efficaces. En ce qui concerne la Bulgarie et la Roumanie, un délai transitoire de sept ans sera appliqué. Le nombre d'autorisations de séjour sera limité jusqu'en 2016, avec la possibilité de prolonger ces contingents pendant encore trois ans.

Ces arguments sont rejetés par Christoph Blocher, l'ancien homme fort de l'UDC, évincé du gouvernement en décembre 2007. Depuis le 5 janvier, le *"tribun zurichois"* s'est lancé dans la bataille, à la tête d'un comité *"de l'économie ainsi que des arts et métiers"* censé contrer les arguments des milieux économiques, massivement acquis au oui. Rappelant que la Suisse est entrée en récession, M. Blocher prédit, en cas d'ouverture des frontières aux travailleurs bulgares et roumains, que le chômage, pour le moment le plus bas d'Europe, s'abattra sur les Suisses et que les caisses des assurances sociales se videront.

Agathe Duparc



## « Il faut discuter de faits et non d'émotions »

10 janvier 2009

### **Afflux massif de Roumains, de Roms, accentuation de la crise: Eveline Widmer-Schlumpf juge ces craintes infondées.**

La campagne du gouvernement pour la libre circulation des personnes est conduite par les trois conseillères fédérales. La cheffe du Département fédéral de justice et police, Eveline Widmer-Schlumpf, répond aux critiques des opposants.

### ***Le Temps: Le premier sondage SSR donne une légère avance au oui à la libre circulation. Votre réaction?***

Eveline Widmer-Schlumpf: Je suis évidemment contente de voir que la situation est différente de celle qu'on décrivait il y a quelques semaines. Cela démontre que, lorsque l'information circule, un nombre plus élevé de gens sont prêts à soutenir la libre circulation. Je peux comprendre les peurs et les sentiments d'insécurité ressentis par certains. Mais il faut discuter de faits et non d'émotions.

### ***La libre circulation des personnes n'est-elle pas un instrument de haute conjoncture?***

Beaucoup d'études ont été menées sur les effets de la libre circulation des personnes. On ne peut nier qu'elle ait beaucoup apporté à notre économie. Elle ne déploiera pas les mêmes effets positifs lorsque la situation économique sera moins bonne, mais elle ne va en aucun cas nous faire reculer. On aurait assurément eu de plus grandes difficultés sans la libre circulation des personnes. Grâce à elle, beaucoup d'entreprises suisses ont pu créer ou maintenir des emplois et trouver les personnes qualifiées pour les occuper. A l'inverse, si nous y renonçons, nous devons nous demander si certaines entreprises ne chercheront pas à se délocaliser à l'étranger. Si nous disons non le 8 février, nous mettrons notre économie dans une situation plus difficile.

### ***Parmi les adversaires de la libre circulation, beaucoup craignent que les travailleurs étrangers venus en Suisse y restent, s'inscrivent au chômage et profitent de notre système social...***

Les personnes qui ont exercé une activité lucrative en Suisse ont le droit d'être protégées contre le chômage, au même titre que les Suisses. Elles ont même beaucoup contribué au préfinancement de l'assurance chômage. Cela dit, il faut aussi voir que ces personnes travaillent notamment dans la construction, où le chômage est tributaire d'effets saisonniers et se traduit par du chômage partiel. La situation va se rééquilibrer d'ici au printemps dans ce secteur.

### ***D'autres craignent que les travailleurs suisses fassent davantage les frais que les étrangers des suppressions d'emplois.***

Nous disposons de certaines expériences dans ce domaine. Elles montrent que ce que vous décrivez ne s'est pas produit. On a plutôt constaté le contraire. De nouveaux emplois ont été créés et ils ont aussi bien été occupés par des Suisses que par des étrangers. Lorsqu'un étranger a obtenu un poste, c'est généralement parce qu'on ne trouvait pas de Suisse pour cela et c'est souvent pour des fonctions hautement qualifiées. La libre circulation des personnes constitue aussi un complément nécessaire dans des segments où l'on ne trouve pas assez de main-d'œuvre indigène, comme le tourisme ou l'informatique. Il n'y a donc pas de concurrence.

### ***Vous n'êtes ministre ni de l'Economie ni des Affaires étrangères. Pourquoi vous engagez-vous dans cette campagne?***

Parce que la libre circulation est une partie très importante de la politique migratoire de la Suisse. C'est une des dossiers clefs de mon département. Et je suis convaincue que la voie bilatérale est la bonne solution pour la Suisse. Ce n'est pas une voie facile, on le sait depuis le début. Mais elle nous permet de résoudre certains problèmes de façon pragmatique. Et je

suis persuadée que, en cette période économique difficile, on créerait encore davantage d'insécurité si on mettait cette solution pragmatique en danger. Ne nous lançons pas dans l'inconnu!

***Craignez-vous, comme l'annoncent les opposants, une arrivée massive de Roms en cas de oui?***

C'est une question émotionnelle et il est toujours difficile d'opposer des arguments aux émotions. Il y a pourtant de bons arguments à mettre en avant. Dans le cas présent, pourquoi les Roms de Roumanie constitueraient-ils un problème particulier? La Hongrie bénéficie de la libre circulation depuis 2006 et il y a aussi des Roms dans ce pays. Or, nous n'avons eu aucun problème avec eux. En outre, les Roms de Bulgarie et de Roumanie qui n'exercent pas d'activité lucrative peuvent déjà entrer en Suisse sans visa et y séjourner jusqu'à trois mois, indépendamment de la libre circulation des personnes. Ce que je constate, c'est que cette discussion ne relève pas de la libre circulation des personnes mais de la migration illégale à travers l'Italie. C'est donc un autre sujet. Les Roms ne peuvent pas simplement venir en Suisse et s'y installer comme bon leur semble. Il faut aussi distinguer entre les gens du voyage et les autres. Or, les Roms nomades ne cherchent pas de travail en Suisse.

***Le plombier roumain ne risque-t-il pas de venir en Suisse, contrairement au plombier polonais?***

L'expérience montre que les Polonais qui étaient partis travailler dans des pays de l'UE sont rentrés car il y a du travail pour eux en Pologne. La situation est la même avec les Roumains. Grâce au soutien financier de l'Union européenne, d'importants investissements sont prévus en Roumanie. Pour réaliser ces projets, ce pays a besoin de main-d'œuvre, y compris dans les secteurs les moins qualifiés. Il n'y a donc pas de grand exode à attendre. Il ne faut pas non plus oublier que la libre circulation sera étendue à la Bulgarie et à la Roumanie par étapes. Pendant sept ans suivant l'entrée en vigueur du Protocole II, la Suisse pourra maintenir des restrictions d'accès au marché du travail.

***Il y a aussi des opposants de gauche, qui montrent du doigt le dumping salarial et les travailleurs détachés. Des mesures de protection supplémentaires ne seraient-elles pas les bienvenues?***

Je ne le pense pas. Avec la libre circulation, on a commencé à contrôler le marché du travail de manière beaucoup plus conséquente. Surtout dans les deux secteurs les plus concernés, à savoir la construction et l'hôtellerie. On peut encore faire mieux. Les cas que vous évoquez existent. En ce sens, la critique n'est pas infondée. Il faut encore mieux appliquer les mesures existantes et renforcer les contrôles. Mais ce n'est pas une raison pour dire non à l'ensemble. La majorité des syndicats et des salariés est d'ailleurs du côté du oui. Et je rappelle que, avant la votation sur les accords bilatéraux en 2000, on avait annoncé que le niveau général des salaires allait baisser.

Cela ne s'est pas vérifié.

***Les conséquences d'un non le 8 février seraient-elles catastrophiques pour la Suisse?***

Je ne parle jamais de catastrophe. Il n'y a jamais qu'une seule voie à suivre, mais, pour moi, la voie bilatérale est clairement la meilleure. Toute autre solution nous poserait d'immenses difficultés: si les sept accords bilatéraux tombent, il faudra tout renégocier. Il est faux de penser qu'il serait possible de trouver de meilleurs accords avec 27 Etats de l'UE que ce que nous avons fait avec 15. Et les arguments des opposants ne sont pas clairs: sont-ils contre l'extension à la Roumanie et à la Bulgarie ou contre toute la libre circulation? Nous ne pouvons pas espérer maintenir la situation actuelle en l'assortissant de conditions spéciales pour ces deux pays qui seraient acceptées par les Vingt-Sept. Une exception suisse ne serait pas tenable. Nous avons d'ailleurs une période transitoire plus longue que les autres.

***La clause guillotine s'appliquerait à tous les accords en cas de non. Pensez-vous réellement que l'UE serait prête à renoncer à certains accords, comme celui sur les transports?***

L'UE a bien sûr un grand intérêt à pouvoir utiliser le tunnel du Gothard ou le San Bernardino, mais cet accord est aussi très important pour nos camionneurs suisses! La clause guillotine fait partie d'un mécanisme négocié. La Suisse doit annoncer jusqu'au 31 mai si elle reconduit la libre circulation. Si c'est un refus populaire qu'elle doit communiquer, les accords bilatéraux tomberont six mois plus tard. Il faudra alors tout renégocier un par un. A quoi cela servirait-il? Nous n'obtiendrions rien de mieux que ce que nous avons maintenant.

***La participation à Schengen/Dublin serait-elle remise en question? Rien ne lie juridiquement cet accord à la libre circulation.***

C'est juste. Mais Schengen/Dublin est étroitement lié à la libre circulation. Je peux m'imaginer que, par exemple, l'UE n'accepterait plus notre participation au système de recherche SIS, important pour notre sécurité. Mais aucune menace n'a été proférée en ce sens.

***Les leaders de l'UDC disent de vous que vous êtes une europhile et que vous ne cherchez en fait qu'une chose: l'adhésion...***

Si on étudie bien la situation, on pourrait en fait penser que ce sont les opposants qui cherchent l'adhésion. Car quelle serait la solution de rechange si le peuple reniait la voie bilatérale? La Suisse ne peut pas survivre seule au milieu de l'Europe. Je ne veux pas d'une Suisse isolée, où les entreprises seraient obligées de se délocaliser à l'étranger.

Bernard Wuthrich et Valérie de Graffenried

## Libre circulation : des adversaires qui avancent masqués

11 janvier 2009

*Aller au-delà des fantasmes pour jauger les vrais effets de la libre circulation et les vraies conséquences d'un refus*

On peut être favorable ou opposé à la reconduction et à l'extension de la libre circulation des personnes. Les deux positions sont défendables en fonction du futur qu'on désire pour la Suisse. Mais pour permettre le choix éclairé du corps électoral, il est indispensable que chaque camp présente les enjeux, les conséquences probables de son scénario.

Or les adversaires de la libre circulation cachent leur jeu. Ils avancent masqués, évoquent des menaces imaginaires et dépeignent une Suisse de conte de fée qui dicterait ses conditions au reste du monde. Ils évitent de décrire avec trop de précision ce qu'il adviendrait d'un pays isolé, dont les liens multiples avec l'extérieur seraient entravés. En privilégiant le registre des peurs et des émotions, les adversaires de la libre circulation pervertissent le débat démocratique.

Officiellement l'UDC en veut seulement à l'extension de la libre circulation à la Bulgarie et à la Roumanie. Jouant avec l'amalgame entre les résidents de ces pays et les Roms, ils prédisent un afflux massif et une augmentation sensible de la criminalité, une croissance du taux de chômage et des charges accrues pour les assurances sociales.

En réalité, l'UDC rejette le principe même de la libre circulation: «*Aucun pays au monde ne connaît la libre circulation, ça ne viendrait à l'esprit de personne*» a déclaré Blocher. Et la Saint-Galloise Jasmine Hutter, également vice-présidente du parti, n'a pas caché que l'idée même de libre circulation lui donnait des boutons.

Les risques imputés à la liberté de séjour relèvent du pur fantasme. Seuls pourront résider en Suisse les personnes au bénéfice d'un contrat de travail, les indépendants et celles et ceux capables de subvenir à leurs besoins. Et l'accord avec l'Union européenne prévoit en cas de besoin la possibilité d'introduire des contingents jusqu'en 2020. Dès le début de la récession, le nombre des immigrants a considérablement reculé, ce qui montre que le mouvement migratoire dépend fortement de la situation sur le marché du travail.

Quant à la criminalité et à l'immigration clandestine, elles ne sont en rien influencées par l'accord et son extension. Aujourd'hui déjà les résidents européens peuvent librement se déplacer et résider en Suisse pour une durée de trois mois. Faut-il rappeler que 650'000 personnes et 350'000 véhicules franchissent chaque jour les frontières helvétiques?

La concurrence des travailleurs étrangers, le risque accru de chômage et la pression sur les salaires? La libre circulation a permis d'introduire un contrôle sur les salaires et les conditions de travail. Les expériences faites depuis sept ans et documentées par l'Institut de recherche conjoncturelle de l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich (KOF) montrent que les travailleurs européens arrivés en Suisse disposent en général d'un haut degré de qualification. Ces derniers ne concurrencent pas les salariés résidents, mais répondent à des besoins en main-d'œuvre non satisfaits. Le KOF estime même que cet apport a contribué à la création de près de 200'000 emplois.

Si l'UDC et ses comparses faisaient preuve d'honnêteté, ils exposeraient clairement les conséquences de leur refus. Une Suisse qui verrait augmenter sensiblement le nombre des clandestins travaillant dans des conditions inhumaines. Une Suisse qui perdrait des postes de travail qualifiés exportés vers l'Europe par des entreprises soucieuses de préserver leur accès aux marchés. Une Suisse isolée qui, le cas échéant, tenterait de négocier avec l'Union européenne des solutions de rechange, mais en situation de faiblesse – pensons au dossier fiscal, au secret bancaire notamment. Bref tout le contraire de la Suisse indépendante, forte et fière que prône l'UDC.

Jean-Daniel Delley

<http://www.domainepublic.ch/files/articles/html/10026.shtml>

## **Le travail des commissions tripartites porte ses fruits**

11 janvier 2009

**Les commissions tripartites qui surveillent le marché de l'emploi depuis que les citoyens de l'Union européenne peuvent travailler sans entraves en Suisse ont bien fonctionné.**

Elles ont grandement contribué à empêcher la sous-enchère salariale.

Composées de représentants des autorités, des employeurs et des syndicats, les commissions tripartites ont fait leurs preuves, a déclaré à l'ATS Serge Gaillard, directeur de la division du travail au Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO). Les partenaires eux-mêmes jugent positive leur collaboration.

Dans une grande majorité des entreprises examinées, les salaires et conditions de travail d'usage sont respectés. «Les contrôles sont efficaces, grâce notamment à leur effet préventif», explique Daniel Lampart, chef économiste de l'Union syndicale suisse.

Dans le canton d'Argovie, par exemple, des abus ont été constatés en 2005 dans 30% des entreprises contrôlées. En 2008, cette part n'était plus que de 7%, selon le vice-président de la commission tripartite du canton Markus Rudin.

### **Règlement à l'amiable**

Si les commissions tripartites remarquent des irrégularités, elles peuvent les dénoncer aux autorités cantonales. Elles ont aussi la possibilité de proposer des mesures, comme l'adoption de contrats-types fixant un salaire minimum.

Une telle solution n'a été nécessaire que pour la branche des employés de maison, note le directeur de l'Union patronale suisse, Thomas Daum. Les autres branches n'ont pas révélé d'abus répétés. En cas d'irrégularité, une solution est trouvée la plupart du temps directement avec l'employeur.

«Certains contrôles ont abouti à des sanctions. Mais les problèmes de sous-enchère salariales sont souvent réglés à l'amiable. L'employeur accepte alors de verser le salaire au travailleur avec effet rétroactif», souligne Raymond Spira, président de la commission tripartite de Neuchâtel qui a effectué 601 contrôles en matière de mesures d'accompagnement en 2008.

### **Meilleure collaboration**

Les commissions tripartites ont aussi permis d'améliorer la collaboration entre partenaires sociaux, «qui ont agi lorsque cela était nécessaire, indique Serge Gaillard. De nombreuses conventions collectives de travail en ont résulté.

«Bien sûr, il y a aussi eu des divergences, notamment pour savoir jusqu'à quel point doivent aller les contrôles», concède Thomas Daum. L'interprétation des dispositions conduit de temps à autres aussi à des discussions.

Les commissions tripartites n'ont cependant pas que du bon, selon Daniel Lampart. Celle de Zurich a par exemple remplacé le salaire minimal de référence dans la construction par un statut sans contrat.

Il existe en effet des différences entre les cantons. On peut les expliquer par le fait que chacun d'entre eux a ses propres traditions et parce que ce sont les partenaires sociaux sur place qui jouent un grand rôle dans la politique de l'emploi, note M. Gaillard

<http://www.20min.ch/ro/news/dossier/votations/story/25830526>

## Carburant de la croissance

12 janvier 2009

- **Avec l'accès simplifié à la main-d'œuvre de l'UE, la Suisse peut enfin choisir ses travailleurs étrangers.**
- **Deux études concluent que la libre circulation a eu un effet positif sur la croissance helvétique.**
- **Dans les hôpitaux, la restauration ou la finance, les employeurs se félicitent de ce personnel qualifié.**

«La perte de la libre circulation des personnes signerait l'arrêt de mort de la croissance économique en Suisse.» Jean-Daniel Gerber, directeur du secrétariat d'Etat à l'économie (Seco), était catégorique au printemps 2008 lors de la présentation du rapport annuel de «l'observatoire de la Confédération sur la libre circulation des personnes». Orienté sur le marché du travail, ce rapport n'apportait pourtant aucune preuve scientifique de la croissance directe du produit intérieur brut (PIB). Les convictions de Jean-Daniel Gerber, basées sur la logique économique selon laquelle une libéralisation du marché du travail est favorable à l'essor des entreprises et à la dynamique de croissance, ont ensuite été confirmées par deux études publiées en novembre et en décembre 2008.

### 4000 emplois créés par an

Celle du centre de recherches conjoncturelles (KOF) de l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich conclut à un gain de croissance de 725 francs par habitant entre 2002 et 2007, soit quelque 120 francs par an. Globalement, le gain de PIB atteint 0,16% par an. Cela représente près de 1% en six ans, soit un supplément de croissance de 5,5 milliards de francs.

L'étude du KOF a été commandée par economiesuisse, l'organisation faîtière des entreprises. Ses auteurs parviennent à cette conclusion en admettant que 4000 emplois supplémentaires par an ont été créés par la libéralisation du marché de la main-d'œuvre due aux accords sur la libre circulation des personnes. «L'augmentation de croissance de 0,16% par an constitue une limite inférieure. Nous avons été conservateurs quant au nombre d'emplois créés», explique Martin Gassebner, l'un des auteurs.

Le solde migratoire entre la Suisse et les quinze pays de l'Union européenne (UE) concernés par l'accord «bilatérales I» varie en effet entre 19 000 et 20 000 par an de juin 2002 à mai 2007. L'accord sur la libre circulation a réglé le problème des entreprises qui ne trouvaient pas d'employés qualifiés sur le marché suisse, principalement des ingénieurs, des informaticiens, des spécialistes du monde bancaire ou du secteur de la santé. Cet apport supplémentaire, de 4000 emplois par an selon le KOF, a été placé dans le modèle mathématique utilisé par l'institut pour effectuer ses prévisions conjoncturelles. «Ce modèle est parfaitement fiable», assure Martin Gassebner.

Aucune analyse dans le terrain, ou un découpage par branche économique n'a été effectué par des chercheurs en Suisse. L'application linéaire de la création d'emplois ne correspond en outre pas aux subtilités politiques de l'accord. Entré en vigueur en juin 2002, le contingentement des permis pour l'UE-15 n'a été entièrement levé qu'en juin 2007. De plus, la priorité légalement donnée à la main-d'œuvre suisse n'a été supprimée qu'en juin 2004.

Une étude plus précise, qui tient partiellement compte de ces différences, émane de la Banque nationale suisse. Peter Stalder, qui applique un modèle de la BNS destiné notamment à mesurer l'impact de la disponibilité de la main-d'œuvre sur le niveau des salaires, puis sur celui de l'inflation, a pris en compte la période allant du troisième trimestre 2004 à fin 2007. Comparée à l'état antérieur, cette période est plus proche de la réalité de l'accord sur la libre circulation.

Peter Stalder conclut que la croissance du PIB réel se serait située à 2,89% au lieu de 3,19% si la libre circulation n'avait pas été introduite. La différence, positive, de 0,91% par an, est proche de celle de l'étude du KOF. Peter Stalder a également étudié une variante d'immigration sélective, c'est-à-dire le maintien, à qualifications égales, de la priorité aux travailleurs helvétiques. «Dans ce cas, l'extension de l'offre de travail va exclusivement vers les secteurs où des pénuries de personnel freinent la production», explique l'expert, dans un article de la Vie économique. Cette variante, évidemment non négociable avec l'UE, conduit à un recul plus net du chômage et à un produit intérieur brut supérieur de 0,3% par an comparé à celui généré par la libre circulation des personnes en vigueur.

### **Modification «qualitative»**

L'élargissement du champ de recrutement de la main-d'œuvre s'est accompagné d'une modification «qualitative». 58% des nouveaux immigrants possèdent un diplôme d'une haute école, alors que ce taux se limite à 20% pour les immigrants établis en Suisse depuis le début des années 1990. Cela a un impact sur la croissance économique. «L'engagement d'un spécialiste étranger qui faisait cruellement défaut naguère génère quatre nouveaux postes de travail qui sont souvent occupés par des indigènes au chômage», résume Peter Stalder, en prenant appui sur son modèle «d'immigration sélective».

### **L'apport des étrangers**

Personne ne conteste que la libre circulation soit favorable à la création de nouveaux emplois. Une grande partie des 150 000 emplois à temps plein et à temps partiel créés entre 2006 et 2007 ne l'auraient pas été sans l'ouverture du recrutement dans les pays de l'UE.

«20000 emplois ont été créés ces cinq dernières années dans le canton de Vaud. Il y a eu coexistence de la libre circulation et de la baisse du chômage», constate Roger Piccand, chef du service de l'emploi du canton de Vaud.

Serge Gaillard, chef de la direction du travail du Seco, est du même avis: «Davantage de migration est synonyme de croissance économique. Les immigrants travaillent en Suisse et contribuent à l'augmentation du niveau de vie de la population».

Willy Boder



## Pari gagnant

12 janvier 2009

**L'argument économique pèse lourdement sur le débat de la reconduction des accords de libre circulation des personnes avec l'Union européenne. C'est une évidence, tant l'économie a profité de l'accès simplifié à la main-d'œuvre européenne ces dernières années.**

Malheureusement, les études de terrain ayant pour objet les modifications de la politique du personnel dans les entreprises depuis juin 2004, date de la suppression de la préférence accordée à la main-d'œuvre suisse, font défaut. Les arguments économiques forts avancés dans la campagne reposent surtout sur des modèles mathématiques ou sur des études partielles tirant des conclusions économiques de simples données statistiques mesurant le volume des emplois et les taux de chômage.

Impossible, dans ces conditions, de mesurer avec précision l'ampleur des effets de la libre circulation, région par région, branche par branche. Ces données seraient pourtant précieuses pour mieux resserrer certaines mailles du filet social sur un marché de l'emploi ouvert à une forte concurrence. Car des dysfonctionnements ont été constatés dans les zones frontalières, à Genève et au Tessin - mais étrangement pas à Bâle -, sans que des explications convaincantes puissent être apportées.

La théorie économique veut que création d'emplois rime avec croissance des entreprises et renforcement de l'économie en général. En ce sens, il est indéniable que des dizaines de milliers d'emplois créés depuis 2004 sont directement liés à la libéralisation du marché du travail due aux accords sur la libre circulation. En revanche, l'effet positif sur le chômage résiduel est moins évident. La concurrence accrue pour l'emploi précarise davantage les travailleurs les moins qualifiés; elle a pour effet que, en Suisse, le taux de chômage incompressible s'élève au terme de chaque cycle économique.

Si une attention politique particulière aux effets indésirables de la libre circulation est nécessaire, ceux-ci ne sont pas de taille à en renverser les effets positifs, qu'il s'agit de conserver pour préserver l'essor économique du pays.

Willy Boder

## Oui à la libre circulation

13 janvier 2009

**Guy Parmelin, conseiller national UDC, juge que les accords bilatéraux ont permis de créer des postes de travail qui ont contribué au financement des assurances sociales.**

Le 8 février prochain, les Suisses et les Suissesses vont se prononcer sur la reconduction de l'accord sur la libre circulation des personnes et sur son extension à la Roumanie et à la Bulgarie; il s'agit finalement de confirmer des votations populaires (accords bilatéraux I et II avec libre circulation des personnes pour les 15 premiers pays de l'UE et extension de ces accords aux 10 nouveaux pays ayant adhéré depuis lors à l'UE). De ces accords avec les 25 pays actuels constituant l'UE, il s'agit de faire un bilan objectif et de se poser froidement la question suivante: leur extension aux deux nouveaux membres, roumain et bulgare, apporte-t-elle des risques si considérables qu'il faille prendre la décision de tout refuser en bloc et de plonger ainsi notre pays dans la plus grande incertitude politique et économique?

La réponse est évidente et limpide: la Suisse a grandement bénéficié de la libre circulation des personnes et de tous les autres accords bilatéraux passés avec l'Union européenne; sur le plan économique, nos entreprises, petites et grandes, ont vu les obstacles techniques et douaniers qui les entravaient dans leur dynamisme économique s'effacer en grande partie; cela leur a permis de gagner en compétitivité, d'explorer de nouveaux marchés dans l'UE, de trouver le personnel nécessaire dont notre pays manque cruellement dans certains secteurs et donc de maintenir leur outil de production dans notre pays, avec les postes de travail qui y sont liés. Pour la Confédération, les cantons et les communes, ce sont des recettes fiscales importantes qui ont été encaissées et permettent de financer des infrastructures, de mieux soutenir la formation et, d'une manière générale, d'améliorer les prestations fournies à tous nos concitoyens. Sur le plan des assurances sociales, l'AVS, qui est basée sur le revenu du travail, a pu clôturer l'année 2007 avec un résultat positif de près de 1,5 milliard de francs simplement parce que plusieurs dizaines de milliers de nouveaux postes de travail ont été créés (plus de 150000 entre 2006 et 2007) et qu'ils ont contribué par leurs cotisations au financement de nos assurances sociales. Enfin, la population elle-même, par la croissance et le dynamisme ainsi créés, a vu le chômage se stabiliser à un bas niveau, les salaires progresser de manière générale et son niveau de vie s'améliorer pour la plupart des secteurs économiques. Cela a même permis d'initier une diminution de la fiscalité générale, et ce mouvement à la baisse des impôts est maintenant fortement engagé également dans les cantons.

Aujourd'hui, nous sommes entrés dans une période économique plus incertaine et nous devons tout faire pour éviter d'amplifier chez nous les effets de la crise économique qui frappe le monde entier. Le peuple suisse, au-delà de savoir s'il fallait séparer en deux paquets la reconduction de la libre circulation des personnes et son extension à la Roumanie et à la Bulgarie, doit faire une simple pesée d'intérêt en gardant la tête froide: en votant oui le 8 février prochain, il confirmera pour la troisième fois un système qui a fait ses preuves avec de nombreux garde-fous (quotas de permis de travail, délais transitoires, clause de sauvegarde, etc.); dans le cas contraire, une grande incertitude s'ouvrira sur le plan économique, social et politique, et je crains fort que notre pays en ressorte passablement affaibli et que cela suscite des problèmes considérables, en particulier pour nos assurances sociales, ce dont elles n'ont pas besoin en ce moment.

Pour toutes ces raisons et en paraphrasant une personnalité célèbre, j'ai envie de dire à la population suisse: «N'ayez pas peur.»

Guy Parmelin

<http://www.letemps.ch/template/opinions.asp?page=6&article=247651>